



Tableau récapitulatif des délégations et autorisations financières

au 31 décembre 2019

Nature des titres concernés	Date assemblée générale	N° résolution	Durée et date d'expiration	Montant maximal autorisé	Utilisation au cours de l'exercice 2019
Autorisation à l'effet de faire racheter par la Société ses propres actions	24/04/2019	16 ^e résolution	18 mois soit jusqu'au 23/10/2020	10 % des actions composant le capital social ajusté afin de tenir compte des éventuelles opérations d'augmentation ou de réduction de capital pouvant intervenir pendant la durée du programme Prix maximum d'achat : 110 € par action Montant maximal de l'opération : 735 M€	Utilisation dans le cadre du contrat de liquidité à hauteur de : <input type="checkbox"/> achat : 848 919 actions <input type="checkbox"/> vente : 956 419 actions Utilisation dans le cadre du mandat de rachat d'actions à hauteur de : <input type="checkbox"/> achat : 257 647 actions <input type="checkbox"/> vente : 0 action
Autorisation pour réduire le capital social par annulation d'actions autodétenues	24/04/2019	17 ^e résolution	18 mois soit jusqu'au 23/10/2020	10 % du capital social calculé au jour de la décision d'annulation, déduction faite des éventuelles actions annulées au cours des 24 derniers mois précédents	Néant
Délégation pour augmenter le capital social avec DPS (émission réservée aux actionnaires) ^(a)	25/04/2018	18 ^e résolution	26 mois soit jusqu'au 24/06/2020	38 M€ (Faculté d'émettre uniquement des actions ordinaires)	Néant
Délégation pour augmenter le capital social pour rémunérer des apports en nature ^(a)	25/04/2018	19 ^e résolution	26 mois soit jusqu'au 24/06/2020	10 % du capital à la date d'utilisation par le conseil de la délégation ^(a)	Néant
Autorisation à l'effet d'attribuer gratuitement des actions aux salariés et mandataires sociaux	25/04/2018	20 ^e résolution	38 mois soit jusqu'au 24/06/2021	1 % du capital dilué à la date d'utilisation par le conseil de l'autorisation ^(b)	58 100 actions gratuites attribuées au titre de la 20 ^e résolution 39 360 actions gratuites attribuées au titre de la 23 ^e résolution (CE)
Délégation pour augmenter le capital social par émission réservée aux salariés dans le cadre du PEE (plan d'épargne d'entreprise)	25/04/2018	21 ^e résolution	26 mois soit jusqu'au 24/06/2020	1 % du capital dilué au jour de l'assemblée générale ^(a)	Néant
Délégation pour augmenter le capital social par incorporation de réserves, bénéfices, primes ou autres ^(c)	24/04/2019	18 ^e résolution	26 mois soit jusqu'au 23/06/2021	Actions : 15 M€	Néant

(a) Plafond commun de 38 millions d'euros.

(b) Sous-plafond pour les mandataires sociaux de 2 % des actions attribuées au cours dudit exercice.

(c) Suspension en période de pré-offre et d'offre publique.